

Le Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise (CMDT) interpelle le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé

Compte tenu des nombreuses doléances parvenues au niveau de la représentation mondiale de la Diaspora togolaise à la suite décisions impactant négativement les populations, le Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise (CMDT) interpelle le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé à prendre la mesure de la situation qui prévaut au Togo et à agir !

Faut-il le rappeler, notre démarche repose sur les trois piliers de notre mouvement à savoir promouvoir par tous les moyens l'état de droit, l'intérêt général et le développement harmonieux.

Fort de ces piliers, nous prenons acte que les décisions prises au sommet de l'Etat ces dernières semaines mettent à mal nos fondamentaux plus particulièrement dans les domaines suivants :

Sur la vie chère :

- les populations ne peuvent accepter que d'un côté, beaucoup trop souvent, des affaires de corruption minent le pays au même titre que l'évasion fiscale et la disparition des sommes versées par le contribuable togolais auprès des services des impôts, alors que de l'autre, on augmente le prix des denrées de première nécessité notamment l'énergie avec notamment le pétrole. Au demeurant, depuis 11 ans de pouvoir de Faure Gnassingbé, le pouvoir d'achat des citoyens baisse !
- Qu'il nous soit permis ici d'adresser nos sincères condoléances à la famille du jeune citoyen togolais mort pour avoir manifesté contre la cherté de la vie. Nous souhaitons une prompte guérison aux blessés des derniers affrontements du 28 février 2017 entre citoyens et forces de police du fait d'intervention abusive au cours d'une manifestation pacifique.
- Aussi, le CMDT propose-t-il au Gouvernement la prise en charge des besoins de « la veuve et l'orphelin » du défunt Alabi Nadjinoudine ainsi que tous les frais médicaux des blessés.

Sur la liberté d'expression :

- Dans un passé récent, les radios X-Solaire et Légende Fm ont dû fermer suite aux injonctions de la HAAC. Aujourd'hui, c'est le retrait des fréquences de la LCF et de la radio City FM appartenant toutes deux au Groupe Sud Média. Nous avons aussi appris avec une grande stupéfaction ces derniers jours qu'au Togo des journalistes se font molester dans l'exercice de leurs fonctions. C'est le cas récemment du journaliste Robert Kossi Avotor.
- le CMDT s'indigne et s'insurge contre les récentes mesures prises par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) relatives à la fermeture de La Chaîne du Futur (LCF) et de la radio City FM et demande à l'Assemblée





Nationale de mettre sur pied rapidement une commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur le processus menant à cette décision.

- Le CMDT demande à l'Assemblée Nationale de mettre sur pied rapidement une commission parlementaire pour faire la lumière sur ces affaires. Une Commission qui devra rendre ses conclusions dans un chronogramme transparent !

Sur le sort réservé au personnel de la fonction publique :

- Sur la situation des fonctionnaires en général, notamment ceux de l'Education Nationale qui ne demandent qu'à transférer le savoir dans des conditions décentes, la réponse à leurs préoccupations ne peut pas être la violence, comme le vivent encore semaine après semaine, les élèves et enseignants des villes du Togo.

Dans tout pays qui se veut respectable, les institutions se doivent de fonctionner sur des bases républicaines. C'est pourquoi, le CMDT demande instamment aux parlementaires de prendre toutes leurs responsabilités pour le fonctionnement normal des institutions en mettant en œuvre une commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur toutes ces affaires qui font trop désordre. Les Hommes passeront mais le Togo devra vivre et ses institutions également.

Aussi, le CMDT :

- demande au Président et à tous les membres de la HAAC de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de faciliter le travail de cette commission d'enquête parlementaire à mettre sur pied.
- rappelle que l'un des piliers fondamentaux qui sous-tend son existence, est l'Etat de Droit. C'est pourquoi, tout ce qui va à l'encontre de la liberté d'expression en général et de la liberté de la presse au Togo en particulier, le préoccupe particulièrement.
- transmet au nom de la Diaspora Togolaise qui l'a contacté, qu'une issue paisible aux négociations entre les fonctionnaires de l'Education Nationale et le Gouvernement et que la violence cesse ! Car la relève au Togo, c'est cette jeunesse-là violentée !
- exprime son soutien aux responsables, aux employés et aux auditeurs desdits médias, aux fonctionnaires de l'Education Nationale et interpelle le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé à prendre la mesure de la situation qui prévaut au Togo et à agir en vue d'apporter rapidement des réponses appropriées.

Vive la liberté d'expression et d'opinion au Togo pour que vive l'Etat de droit sur la Terre de nos aïeux ! Vive la revalorisation des enseignants pour que vive la jeunesse togolaise bien formée ! Vive le pouvoir d'achat des citoyennes et citoyens pour que vive le Togo paisible et responsable !

Fait à Paris, le 07 mars 2017.

Raymond Ayivi

Coordinateur Général.

